

■ SFL - Distribution de 1,05 € par action

Paris, le 30 septembre 2015

Le Conseil d'administration de SFL, qui s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Juan-José Brugera, a approuvé le principe d'une distribution de 1,05 € par action. Le Conseil d'administration ayant décidé de répartir désormais de manière égalitaire les deux distributions annuelles, ce montant représente 50 % de la distribution annuelle globale de SFL.

L'assemblée générale appelée à statuer sur cette distribution qui sera prélevée sur le poste Prime d'Emission est convoquée pour le 13 novembre 2015, le paiement devant intervenir le 20 novembre 2015.

Il sera également proposé à l'assemblée générale d'instituer trois nouveaux postes d'administrateur et d'y nommer Madame Nuria Oferil Coll, représentant Colonial et Messieurs Ali bin Jassim Al Thani et Adnanne Mousannif, représentant les fonds Qatar Holding et DIC Holding.



A PROPOS DE SFL :

Leader sur le segment prime de l'immobilier tertiaire parisien, la Société Foncière Lyonnaise se distingue par la qualité de son patrimoine évalué à 4,8 milliards d'euros, avec des immeubles concentrés dans le Quartier Central des Affaires de Paris (Louvre Saint-Honoré, Edouard VII, Washington Plaza...) et par la qualité de son portefeuille de clients, constitué de sociétés prestigieuses opérant dans le secteur du conseil, des médias, du digital, du luxe, de la finance et de l'assurance.

MARCHÉ DE COTATION :

Euronext Paris Compartiment A
– Euronext Paris ISIN
FR0000033409 – Bloomberg :
FLY FP – Reuters : FLYP PA

NOTATION S&P : BBB stable

www.fonciere-lyonnaise.com